

PAR COURRIEL

Le 5 septembre 2018

Conseil de recherches en sciences humaines
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Institut de recherche en santé du Canada

Objet : Commentaires des bibliothèques universitaires québécoises sur l'ébauche de Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche

Mesdames,
Messieurs,

Les bibliothèques universitaires québécoises souhaitent communiquer leur appui enthousiaste à l'introduction par les trois organismes d'une politique encadrant la gestion des données de recherche (GDR). Une saine gestion des données s'avère essentielle à la reproductibilité des résultats de recherche et à la protection des données sensibles, en plus de rendre possible la réutilisation de données pour le développement de nouveaux savoirs.

Depuis plusieurs années, les bibliothèques universitaires travaillent au développement d'outils et de services pour mieux soutenir la GDR au sein de leurs établissements. À cet effet, le Sous-comité des bibliothèques du BCI a créé en 2015 un groupe de travail sur la gestion des données de recherche dont les réflexions ont mené à l'organisation d'activités de formation et de veille ainsi qu'à la rédaction de plusieurs rapports pour préparer l'implantation de services en gestion de données de recherche. Le Sous-comité travaille aussi en synergie avec l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), Portage ainsi que le Comité de la recherche du BCI.

Nous vous soumettons quelques commentaires concernant l'ébauche de Politique afin de favoriser sa compréhension tant pour les chercheurs que par les administrations universitaires et de faciliter sa mise en œuvre.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du Sous-comité des bibliothèques du BCI,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guylaine B.' with a stylized flourish at the end.

Guylaine Beaudry

c.c. : BCI Sous-comité des bibliothèques
BCI Comité de la recherche

COMMENTAIRES DES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES QUÉBÉCOISES SUR L'ÉBAUCHE DE POLITIQUE DES TROIS ORGANISMES SUBVENTIONNAIRES FÉDÉRAUX¹ SUR LA GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE²

Document approuvé par le Sous-comité des bibliothèques du BCI, le 28 août 2018.

1. Plan de gestion de données (PGD)

Le texte actuel de l'ébauche ne permet pas de comprendre s'il y a exigence ou non pour les chercheurs de produire un plan de gestion de données (PGD). Les termes utilisés, « *should include* », « *encouraged* », « *may require* » et « *may be considered* », laissent croire qu'il s'agit uniquement d'une suggestion. Qu'en est-il?

Également, il ne ressort pas clairement qui est responsable de colliger et d'évaluer ces PGD : les établissements sont invités à s'assurer qu'un PGD est produit (« *ensuring that their researchers have data management plans in place* »); en ce qui concerne les conseils, le texte laisse planer l'incertitude; ceux-ci exigeront-ils un PGD des chercheurs et si oui, sera-t-il considéré dans l'évaluation de la demande par le jury? Ces incertitudes rendent la tâche difficile aux établissements pour planifier et mettre en place le nécessaire afin de répondre aux exigences.

Nous suggérons de clarifier le texte de la Politique pour ces deux éléments liés au PGD.

2. Dépôts de données

Le texte porte à confusion quant à ses références aux différentes étapes de la GDR (« *The repository will ensure safe storage, preservation, and curation of the data* »): déposer des données pour faciliter leur accès n'est en effet pas la même chose que les stocker pendant la réalisation de la recherche, ou les préserver à long terme, et les outils et services à mettre en place pour chacune de ces étapes diffèrent. Nous recommandons de clarifier ces points et les obligations s'y rapportant aux sections 3.2 et 3.3 et dans la FAQ. Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que la nature du dépôt n'est pas précisée au point 3.3 outre qu'il doit être « reconnu » (*recognized*). Nous recommandons fortement que vous exigiez que les chercheurs choisissent des dépôts qui soient contrôlés par des organismes publics. En effet, donner la responsabilité de la gestion et de la préservation des données de recherche à des entreprises privées pourrait donner aux oligopoles encore plus d'emprise sur le système de communication scientifique. L'erreur ayant mené à la situation du contrôle des revues savantes et scientifiques n'est pas à reproduire.

¹ Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
Institut de recherche en santé du Canada (IRSC)

² À propos de l'ébauche de la politique : http://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_97610.html

3. Calendrier de mise en œuvre

L'ébauche de Politique ne comporte pas de calendrier de mise en œuvre des différents éléments constitutifs, seulement une mention (section 4) que cela sera fait de façon graduelle après le lancement d'une politique définitive à l'hiver 2019 (FAQ, 2.d.). Il aurait été utile de pouvoir commenter des propositions d'échéances et de pouvoir commencer à planifier en tenant compte des dates d'entrée en vigueur envisagées.

4. Qualité du français

Nous devons finalement signaler notre déception devant la piètre qualité de la version française de l'ébauche de Politique qui rend difficile la compréhension de plusieurs passages et qui, en l'état, rendrait ardue son application. Nous sommes toutefois persuadés que ce problème sera corrigé dans la version finale et officielle de la Politique.